

CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE

COURS DE DANSES

Pour pouvoir pratiquer la danse, je dois donc **remettre obligatoirement un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de la danse**. Ce certificat médical est à **renouveler chaque année**.

Si je n'ai pas encore de certificat médical, je remplis une décharge médicale (ci-dessous) :

Je soussigné(e),, décharge l'association Cie la lune blanche de tous problèmes médicaux se déclarant *chez mon enfant*
(*mention à rayer si inutile*) lors de la pratique de la danse et m'engage à fournir au plus vite le certificat médical de non contre-indication de cette pratique.

Date :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

ATELIERS YOGA

Pour pouvoir pratiquer une activité physique, je dois **remettre obligatoirement un certificat médical d'absence de contre-indication et répondre au questionnaire de santé** (auto-questionnaire personnel à ne pas nous remettre). Ce certificat médical est **valable 3 ans**, sous réserve des réponses annotées dans ce questionnaire de santé.

Si je n'ai pas encore de certificat médical, je remplis une décharge médicale (ci-dessous) :

Je soussigné(e),, décharge l'association Cie la lune blanche de tous problèmes médicaux se déclarant *chez mon enfant*
(*mention à rayer si inutile*) lors de la pratique du yoga et m'engage à fournir au plus vite le certificat médical de non contre-indication de cette pratique.

Date :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :